

Nouveau Référentiel APSAD R1 septembre 2025 - Modalités de mise en œuvre

Entreprises titulaires des certifications APSAD de service
I.F1 (installation et maintenance) et E1 (vérification)
Systèmes d'extinction automatique à eau type sprinkleur

① REDACTION DES OFFRES / CONCEPTION / TRAVAUX

➔ Du 09/10/2025 au 31/12/2025, les versions 2020 et 2025 du référentiel APSAD R1 peuvent être appliquées ;



➔ Depuis le 01/01/2026, seule la version 2025 est applicable pour toutes les offres émises.

Les dossiers en cours de négociation pourront rester sur la version précédente (prise en compte de la date de la première remise d'offre). Toutefois, toute commande passée 12 mois après la date de publication devra être faite par rapport au millésime 2025.

② ACTIVITES DE MAINTENANCE



➔ Depuis le 01/01/2026, seule la version 2025 est applicable pour toutes les prestations de maintenance proposées.

Pour les contrats de maintenance en cours selon une version antérieure du référentiel APSAD R1, une proposition de mise à jour selon la version 2025 devra être faite sous un délai maximum de 12 mois (soit au plus tard le 01/01/2027).

③ ACTIVITES DE VERIFICATION



➔ A compter du 01/10/2026, seule la version d'avril 2026 du compte-rendu de vérification périodique Q1 est applicable.